



***EAGLE SHADOW SOLUTIONS D'AFFAIRES
&
CONFÉDÉRATION DES PEUPLES AUTOCHTONES***



**PROJET DE DISTRIBUTION INTERNATIONALE
DE TABAC TRADITIONNEL AUTOCHTONE**



EAGLE SHADOW

LE MANDAT DE EAGLE SHADOW



Notre mandat consiste à intégrer harmonieusement des solutions de développements économiques modernes dans les communautés Autochtones provenant directement des profits recueillis des produits distribués à ses clients, tout en promouvant la richesse, l'héritage et la culture Autochtone. (Honorable Grand Chef Guillaume Carle)

Profil Corporatif

Eagle Shadow Corporation (ci-après appelé Eagle Shadow (ESC)) est une Corporation de Solutions d'Affaires. Eagle Shadow est aussi reconnu par le gouvernement Canadien, comme étant une compagnie à propriété 100% Autochtone et communique ses solutions dans les deux langues officielles canadienne, soit l'Anglais et le Français. Sa croissance est des plus éclatantes dans le domaine du développement des affaires Autochtones domestiques et internationales.

*En 1996, Eagle Shadow fût fondé par **Guillaume Carle**. Dans un même élan, en 1997, Eagle Shadow est officiellement incorporée sous les lois des compagnies Canadienne, lui permettant d'obtenir le statut et la reconnaissance d'une Entreprise Autochtone Canadienne. Qui plus est, depuis sa fondation, Guillaume Carle en demeure à ce jour le Président / Directeur Général (PDG).*

Durant ce temps, il a mis sur pied plusieurs initiatives qui ont permis avec succès la réussite économique des entreprises Autochtones concernées. Plus spécifiquement, il a concentré les efforts de Eagle Shadow, sur la formation et l'embauche des personnes Autochtones, tout en faisant beaucoup de recherche et développement de solutions de produits traditionnels

EAGLE SHADOW

Autochtones et pour que ESC ait ses propres produits qui seraient distribués sur le marché International.

L'Honorable Grand Chef (Traditionnel) Guillaume Carle a encouragé, établi et maintenu de bonnes relations avec plusieurs bandes localisées partout sur le territoire Canadien ainsi qu'à l'international, tout en favorisant les opportunités de développement économique et de la création d'emplois pour les communautés des Premiers Peuples et Nations Autochtones, des Métis et des Inuits. En effet, ESC possède à ce jour, quatre produits qu'elle entend distribués à l'international dans les semaines qui suivront le début du nouvel an 2011.

Notre Vision

Le futur d'une entreprise dépend directement de sa façon de se comporter en affaire, sans exclure toutefois l'attitude de ses dirigeants. Bref, si la corporation en question, a une mentalité ouverte aux nouvelles idées et nouveaux principes, une attitude professionnelle et qu'elle fait tout dans son approche pour réussir, comme par exemple : faire de la recherche et du développement pour posséder ses propres solutions d'affaires, cette corporation, dans cette mentalité, prend une attitude d'entreprise proactive au lieu d'être seulement qu'une entité réactive. Normalement, cette façon d'être, lui permettra de très bien réussir en affaires.

Considérant que les demandes pour les nouvelles idées et nouveaux produits sont toujours omniprésentes, ESC a su prendre avantage de ses connaissances et grandes relations positives dans la culture Indienne pour mettre en marché plusieurs produits durant les derniers 12 mois. Cette attitude lui permettra d'être le chef de file dans la livraison de millions de dollars de produits Traditionnels Autochtones à l'International.

EAGLE SHADOW



Industry
Canada Industrie
Canada

Canada



Industry Canada

ic.gc.ca

- Français
- Home
- Contact Us
- Help
- Search
- canada.gc.ca

Industry Canada > Company Directories > Canadian Company Capabilities

This page does not contain Institutional links | Cette page contient aucun lien institutionnel

Canadian Company Capabilities (CCC)

Eagle Shadow Technologies Inc.

Logo (English):



French Logo:

Legal Name (English): Eagle Shadow Technologies Inc.

Legal Name (French):

Operating Name (English): Eagle Shadow Corporation Inc.

Operating Name (French):

Parent Company Name: Night Hawk Corporation

Mailing Address (English):

9 Murphy Crt
KANATA, Ontario
K2W 1B7

Mailing Address (French):

Location Address (English):

734, Paganakomin Mikan
Maniwaki (Reserve Indienne Kitigan Zibi)
J9E 3V1

Location Address (French):

Telephone: (613) 986-6175

Fax: (613) 691-0682

EAGLE SHADOW

Toll Free Number:

Company Email: wendy@nighthawk.com

Website (English):

Website (French):

[Top](#)

Edit Data Provider

First Name: Wendy

Last Name: Roberts

Salutation: Ms.

Job Title: Vice President & C.O.O

Administrative Email: wendy@nighthawk.com

Telephone: (613) 986-6175

Fax: (613) 691-0682

Industry Canada Username: nighthawktech11

[Top](#)

Contact Information

Wendy Roberts

Job Title: Chief Operating Officer

Other Job Title (English): Vice President & COO

Area of Responsibility:

- Administrative Services
- Customer Service
- Domestic Sales & Marketing

Telephone: (613) 986-6175

Fax: (613) 691-0682

Email: wendy@nighthawk.com

Language of correspondence: English

Guillaume Carle

Job Title: Chairman

Other Job Title (English): President and Chief Executive Officer

Area of Responsibility:

- Government Relations
- Management Executive
- Manufacturing/Production/Operations
- Research/Development/Engineering

Telephone: (613) 795-8262

Fax:

Email: chiefcarle@gmail.com

Language of correspondence: English

EAGLE SHADOW

Alexandre B. Carle**Job Title:** Vice President**Other Job Title (English):** Executive Vice President**Area of Responsibility:**

- Domestic Sales & Marketing
- Electronic Data Interchange
- Export Sales & Marketing

Telephone: (819) 923-3993**Fax:****Email:****Language of correspondence:** English[Top](#)**Company Description****Company Description (English):**

Research & Development in the Field Aboriginal Traditional Products and Beliefs including Aboriginal Products, also Professional Training and International provider of products and services. Eagle Shadow Qualifies as an Aboriginal Company Under the Requirements and Definition the Canadian Government Requirement for an Aboriginal Supplier.

Company Description (French):

Recherche & Développement dans le Domaine des Produits et Croyances Autochtones. Eagle Shadow Livre aussi de la Formation Adaptée aux Autochtones du Canada - Pré-Qualifié et Certifié par le Gouvernement du Canada en tant que Entreprise Autochtone dans la Livraison des Produits et Services de l'Entreprise.

Company Ownership:	Canadian
Year Established:	1996
Do you export to other countries?	Yes
Primary Industry (NAICS):	Tobacco Product Manufacturing
Alternate Industries (NAICS):	Cigarette and Tobacco Product Wholesaler-Distributors Research and Development in the Physical, Engineering and Life Sciences Professional and Management Development Training
Primary Business Activity	Manufacturer / Processor / Producer
Total sales (CAN\$):	\$1,000,000 to \$4,999,999
Export sales (CAN\$):	\$1,000,000 to \$4,999,999

[Top](#)

Product/Service/Licence

Product Name (English):

Tobacco

Product Name (French):

Product Description (English)

Product Description (French)

Product category:

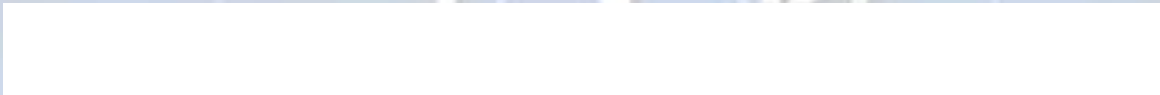
Product

[Top](#)

Company Technology Profile

English

French



EAGLE SHADOW

Légitimité la Confédération des Peuples Autochtones du Canada
reconnu par le Gouvernement du Canada

<http://www.capnations.com>



Industry Canada Industrie Canada

Canada
Corporations Act

Loi sur les
corporations canadiennes

C A N A D A

LETTRES PATENTES

ATTENDU qu'une demande a été présentée en vue de constituer en corporation une
corporation sous le nom de

Confederation of Aboriginal People of Canada
Confédération des peuples Autochtones du Canada

PAR CONSÉQUENT le ministre de l'Industrie en vertu des pouvoirs qui lui sont
conférés par la *Loi sur les corporations canadiennes* constitue les requérants
et toutes autres personnes qui pourront devenir membres de la corporation, en
corporation et corps politique, conformément aux dispositions de ladite Loi.
Une copie de ladite demande est jointe aux présentes et en fait partie.

Date des Lettres Patentes - Le 20 septembre 2005

DONNÉES sous le sceau d'office du ministre de l'Industrie.

A handwritten signature in black ink, likely belonging to the Minister of Industry.

pour le ministre de l'Industrie

Numéro de dossier : 432095-6



Canada

*Eagle Shadow Solutions d'Affaires
&
La Confédération des Peuples Autochtones du Canada*



LE COMMERCE ÉQUITABLE POUR TOUS

« AIDEZ-NOUS À NOUS AIDER. »

PROJET DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

POUR LES AUTOCHTONES DU CANADA



Vision & Mission:

En début de 2005, les Autochtones du Canada ont décidé de se Confédérer. En effet, suite à de multiples consultations partout sur le territoire Canadien la Confédération des Peuples Autochtones du Canada (CPAC) a été créée.

Durant les premiers mois, des Élections ont été tenues et Son Excellence, Le Grand Chef Guillaume Carle (portant le nom Indien : Ouchtogan Migizi) et Sage National a été sollicité pour être finalement choisi et élu démocratiquement durant l'Assemblée Générale de Fondation de la CPAC (AGF) de 2005 .

Durant cette AGF, le Grand Chef Ouchtogan Migizi a déclaré à son Peuple « Ce n'est seulement qu'à travers de notre souveraineté en tant que Peuple Autochtone des Amériques et de notre Développement Économique que nous pourrons redevenir ce que le Créateur nous a responsabilisé à être ». (Son Excellence Guillaume Carle (Ouchtogan Migizi)

La déclaration de Ouchtogan Migizi faite durant l'AGF demeure imprégnée dans la volonté de base de la Confédération des Peuples Autochtones du Canada et des Amériques (CPAC – CPAA).

EAGLE SHADOW

Donc, en conséquence de nos besoins, pour sécuriser le futur de notre progéniture Autochtone, un partenariat entre la Confédération des Peuples Autochtones du Canada et Eagle Shadow , Solutions d'Affaires (ESSA) à été créé. Il est convenu entre toutes les parties concernées, que ce partenariat sera gouverné entièrement par ESSA.

Le slogan choisi par les parties concernées est « AIDEZ-NOUS À NOUS AIDER À GRANDIR ». Dès que les bénéfices financiers seront apportés à ce projet de distribution de Tabac Autochtone du Canada, produit Sacré, fait par les Autochtones des Amériques et partager il y a déjà + de 400 ans avec les européens, ils seront redistribués à la CPAC et la CPAA pour supporter leur Développement Économique, Social et Culturel.

Pour conclure, Eagle Shadow et la Confédération des Peuples Autochtones tiens à remercier tout individu ou Corporation qui nous porte ou portera assistance à réaliser les objectifs prévus par les Peuples Autochtones du Canada et des Amériques et Eagle Shadow.

Nous, Guillaume Carle et Guy Frigon dans notre responsabilité de Grand Chef, supportons cette initiative apportée par la Corporation Eagle Shadow. Cette affaire, apportera un meilleur futur à notre Peuple et par conséquent, nous permettra de récupérer notre fierté et dignité. C'est nos familles qui bénéficieront des importantes retombées financières économique.

Guillaume Carle

*L'Honorable Guillaume Carle
Grand Chef National Traditionnel*

Guy Frigon

*Monsieur Guy Frigon
Grand Chef National*

EAGLE SHADOW



La médecine du tabac et la spiritualité Indienne

Par : Ouchtogan Migizi (Guillaume Carle)

Selon nos croyances et nos enseignements oraux, le tabac est originaire de l'Amérique. Cette plante, a plus de 25 variétés traditionnelles et le tabac appartient à la famille des solanacées.

Je Guillaume Carle (Nom Indien : Ouchtogan Migizi (Tête d'Aigle), Grand Chef Traditionnel National du Canada, Sage National et Porteur du Calumet Sacré étant très familier avec nos Coutumes, Pratiques et Croyances que deux variétés de tabac que les Autochtones du Canada utilisaient prioritairement. En fait, depuis très longtemps, nous partageons cette médecine qui demeure très respectée aujourd'hui parmi les Peuples Autochtones des Amériques.

Pour faire le point, le «vrai tabac» complètement naturel, était utilisée par les peuples autochtones d'Amérique bien avant la venue des Européens. Par la suite, le tabac a été commercialisé pour en faire des cigarettes appelées Nicotiana tabacum.

Le vrai tabac, celui que les Indiens des Amériques utilisait, est plus doux que celui utilisé dans les produits commerciaux. Il était généralement considéré comme une plante sacrée par les Indiens d'Amérique du Nord; souvent cultivé à part, son ensemencement et sa récolte s'accompagnaient de rites particuliers. Il était un élément essentiel des rites entourant les nombreuses cérémonies au cours desquelles il était utilisé. Il pouvait être brûlé, jeté sur l'eau, laissé sur le sol ou fumé dans un Calumet Sacré par une seule personne ou par un groupe de personnes formant toujours un cercle, officiellement appelé « Le Cercle Sacré ».

Certaines Nations ou tribus indiennes cultivaient le tabac afin de s'en servir comme insecticide contre certaines larves de mouches parasitant la peau (idem). Peu importe son usage, le tabac était présent dans tous les aspects cérémoniaux de la vie et était un élément obligatoire dans la réalisation de toutes sortes de prière ou cérémonies en rapport par exemple avec : les récoltes, les unions, les naissances, les cérémonies du passage vers l'autre monde soit le monde des Esprits, les accords de paix avec d'autres tribus; la guérison, la prière et les grâces rendues aux Créateur de tout ce qui vie et existe et finalement aux 7 Directions Sacrées.

EAGLE SHADOW

Bref, la fumée de tabac servait avant tout d'offrande pour la communication aux esprits. À cette fin, le tabac pouvait être fumé dans une pipe ou placé directement sur un feu « Le Feu Sacré », même que dans certains cas, il était déposé sur la mère terre ou offert à l'esprit de l'eau, près des roches ou des arbres sacrés.

Le Calumet Sacrée (par Ouchtoqan Migizi)

Le Calumet Sacré, était utilisé par presque tous les groupes autochtones d'Amérique, où le tabac a été introduit bien après la venue des Européens.

Il convient de souligner que, dans certains cas, la pipe était utilisée sans tabac, car les autochtones disposaient de nombreuses espèces de plantes dont les feuilles pouvaient être fumées ou brûlées seules ou mélangées à du tabac. Ces mélanges, appelés kinnikinnicks, pouvaient comprendre des feuilles de différentes plantes et arbres qui étaient et qui sont toujours utilisés par ceux qui connaissent vraiment les différences entre les produits naturels qui sont offerts par la Mère Terre.

Il est aussi important de partager avec tous lecteurs de ce document, que pour les Indiens de l'Amérique (les Indiens qui connaissent vraiment les Traditions et Coutumes) le Calumet est toujours l'objet Sacré le plus fort permettant une « connection » avec les bons Esprits et le Créateur lui-même si il y a lieu.

Le rite du porteur du Calumet Sacrée est lié directement à une philosophie et à un symbolisme Spirituel religieux que pratique ceux que les communautés Indienne on choisi. Nous les Indiens croyons que le porteur du Calumet Sacré porte son Calumet et en retour le Calumet sacré portera son porteur partout où il a besoin de se rendre et en toute sécurité. Il est d'autant plus important de mentionner que d'être porteur du Calumet Sacré exige de très grandes responsabilités envers le porteur lui-même et la communauté elle-même. La plupart des Indiens d'Amérique du Nord et contrairement à ce que croyaient les Européen, remonte à la même époque ou précède par plusieurs siècles la religion dominante des Européens.

« Anecdotes canadiennes »

La première pipe de Jacques Cartier

«Parmi les coutumes des sauvages, celle qui frappa le plus Jacques Cartier par sa nouveauté et sa singularité, fut, l'usage de la pipe à fumer, entièrement inconnue alors en France. Voici, dans son style naïf, la description qu'il en fait lui-même : “Les sauvages ont une herbe dont ils font grand amas, durant l'été, pour l'hiver, laquelle ils estiment fort, et en usent, les hommes seulement, en la façon qui suit. Ils la font sécher au soleil et la portent à leur col, renfermée en une petite peau de bête, au lieu de sac, avec un cornet de pierre ou de bois. Puis, à toute heure, ils font poudre de la dite herbe et la mettent à un bout du cornet, puis ils mettent un charbon de feu dessus ; et par l'autre bout ils soufflent tant, qu'ils s'emplissent le corps de fumée, tellement qu'elle leur sort par la bouche et les nasilles, comme par un tuyau de cheminée. Ils disent que cela les tient sains et chaudement, et ne vont jamais sans les dites choses. Nous avons expérimenté la dite fumée, et après l'avoir mise dans notre bouche, il semblait y avoir de la poudre de poivre, tant elle était chaude ”.

Histoire de la Colonie française.

Abbé E.-M. Faillon»

Source : E. Z. Massicotte, *Anecdotes canadiennes*, Librairie Beauchemin, Montréal, 1913

En conséquence de ce qui précède, Eagle Shadow et La Confédération des Peuples Autochtones du Canada est fier de supporter les Efforts dévoués de son Excellence Guillaume Carle (Ouchtogan Migizi) Grand Chef Traditionnelle pour les Peuples Autochtones du Canada. Nous reconnaissons aussi de plus que l'article 23 de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme aux Nations Unies nous permet dans le présent et le futur de vendre une variété de nos produits à l'International.

Les bénéfices recueillis seront acheminés dans des structure de développement économique permettant à notre Peuple et toute personne concernée de se prévaloir de son droit de rémunération équitable assurant a tous une existence conforme au exigence identifié et protéger par les Nations Unies en rapport avec la dignité humaine.

Guillaume Carle

*Son excellence Guillaume Carle
Grand Chef National Traditionnel*

Guy Frigon

*Monsieur Guy Frigon
Grand Chef National*

EAGLE SHADOW

Use of Labstat's¹ Analytical Reports²

Labstat International ULC is a recognized centre of analytical excellence related to tobacco and tobacco products. Our clients include major international tobacco manufacturers, various Governments and Government agencies such as the Canadian Federal Department of Health and the Massachusetts Department of Public Health, agricultural interests, university researchers and private research interests. Normally our contractual obligations extend *only* to the provision of data and related reports.

It should be noted³, in this regard, that

All analytical data and reports, provided by Labstat International ULC, are for the exclusive use of the person, partnership, or corporation to whom it is addressed, and neither the data, the report nor the name of the laboratory (Labstat International ULC) nor any member of its staff may be used in connection with the advertising or sale of any product or process without written authorization from the CEO of the company or his designate. Labstat International ULC is not responsible for unauthorized use of test reports.

The following also applies to reported data.

All Labstat reports on testing relate only to the sample received and tested by it at the time of testing. Labstat warrants that all samples submitted were tested in accordance with its standard test procedures. Except as stated herein, there is no warranty expressed or implied, statutory or other wise, as to the results of Labstat tests. Labstat does not warrant or guarantee the fitness of the materials from which the samples have been drawn for any particular purpose including without limitation for consumption as cigarettes, cigars, smokeless tobacco or any other form of tobacco or tobacco-related product.

¹. *Labstat International ULC,*

262 Manitou Drive, Kitchener, ON Canada N2C 1L3

Phone: (519) 748-5409; Fax: (519) 748-1654; Email: labstat@labstat.com

². *This document may not be reproduced, in whole or in part in any form, without the written*

consent of the author(s) on behalf of Labstat International ULC

³. *Unless superseded by a specific contractual obligation or other written agreement.*

EAGLE SHADOW

Attribution Policy

Labstat International ULC ("Labstat") is a private independent analytical laboratory whose services are generally limited to the analysis of tobacco and tobacco related products ("product") provided by clients. Neither Labstat, as a company, nor its personnel, as individuals, participate in product development, product preparation or the design of experiments related to product characteristics. It is for this reason that the company does not allow the use of its name (Labstat International ULC), any part of its name, its address (262 Manitou Drive, Kitchener, Ontario Canada), or any part of its address, its logo (as shown below) or the name of any of its employees to be used in either indirect or direct product marketing or advertising including but not limited to press releases, advertisements in the print media, or public statements regarding product attributes based on test results.



Sample ID	Sample Description
1005411	37060
1005412	40048
1005413	40060

EAGLE SHADOW



Limits of Detection (LOD) and Limits of Quantification (LOQ) Determined for Selected Mainstream Constituents of Tobacco Smoke

Health Canada Method	Analyte	Units	Mainstream ('ISO')	
			LOD	LOQ
Tar, Nicotine, and Carbon Monoxide				
T-115	Tar	mg/cig	0.071	0.237
T-115	Nicotine	mg/cig	0.001	0.004
T-115	CO	mg/cig	0.067	0.223
T-115	Water	mg/cig	0.038	0.128
T-115	TPM	mg/cig	0.060	0.200

Abbreviations: BDL, below detection limit; NQ, below quantitation limit; N/A, not applicable
Date of last review: January 29, 2010

For further information regarding the term 'ISO', please refer to Health Canada's website at:
http://www.hc-sc.gc.ca/hl-vs/tobac-tabac/legislation/reg/indust/constitu_e.html

LOD Definition: The limit of detection (LOD) for a particular analyte is a statistically defined decision point that, with a specified probability, measured results falling at or above this point are interpreted to indicate an analyte concentration greater than zero within the sample.

LOQ Definition: The limit of quantification for a particular analyte is another statistically defined decision point that results falling at or above this point can be assigned a statistically significant numerical value with an associated level of precision. Values falling between the LOD and LOQ are interpreted as a positive but not quantifiable result for the analyte in question.

Smoke Constituent	Unit	Matrix Code		MS		MS	
		MS 1005411	MS 1005411	MS 1005412	MS 1005412	MS 1005413	MS 1005413
Sample ID	Condition	S	S	S	S	S	S
Average	Std. Dev.	Average	Std. Dev.	Average	Std. Dev.	Average	Std. Dev.
Tar	[mg/cig]	10.2	0.4	10.4	0.4	9.89	0.40
Nicotine	[mg/cig]	0.543	0.026	0.555	0.017	0.529	0.023
CO	[mg/cig]	13.4	0.5	14.2	0.5	9.95	0.3

Glossary of Abbreviations

Condition:

S: puff volume, 35mL; interval, 60 sec; duration, 2 sec; vent blocking, none.

EAGLE SHADOW

**Yields of 'Tar', Nicotine and CO in Mainstream Tobacco Smoke:
'ISO' Conditions***

Table 1a:

Sample ID	Weight [mg/cig]	Puff Count [per cig]	MS TPM [mg/cig]	CO [mg/cig]	Water [mg/cig]	Nicotine [mg/cig]	Tar [mg/cig]
1005411	983	7.7	12.6	13.6	1.69	0.554	10.4
1005411	992	8.4	13.2	13.8	2.09	0.567	10.5
1005411	990	8.0	11.8	13.4	1.37	0.531	9.88
1005411	1004	8.1	11.3	13.2	0.917	0.534	9.85
1005411	972	8.2	13.0	13.7	1.69	0.597	10.8
1005411	971	7.8	11.8	13.6	1.04	0.525	10.3
1005411	968	8.0	12.4	13.7	1.32	0.554	10.5
1005411	979	7.8	12.6	14.1	1.63	0.537	10.5
1005411	1005	8.2	11.8	13.3	1.31	0.528	9.92
1005411	961	7.8	11.4	12.1	1.43	0.504	9.45
Average	983	8.0	12.2	13.4	1.45	0.543	10.2
Std. Dev.	15	0.2	0.7	0.5	0.34	0.026	0.4
Coeff. Var.	1.5	2.9	5.5	4.0	23.5	4.8	4.0
1005412	1002	8.7	12.8	14.4	1.76	0.574	10.5
1005412	1023	8.7	11.9	13.8	1.54	0.527	9.81
1005412	1018	8.6	12.4	14.1	1.34	0.554	10.5
1005412	1016	8.8	11.4	13.5	1.14	0.539	9.75
1005412	1032	8.6	11.7	13.7	1.07	0.536	10.1
1005412	1020	8.9	12.5	14.6	1.34	0.569	10.5
1005412	1014	8.6	13.0	15.0	1.45	0.577	11.0
1005412	1005	8.8	12.9	14.9	1.55	0.566	10.8
1005412	1008	8.7	12.5	13.9	1.47	0.551	10.5
1005412	1011	8.8	13.1	14.4	1.62	0.558	10.9
Average	1015	8.7	12.4	14.2	1.43	0.555	10.4
Std. Dev.	9	0.1	0.6	0.5	0.21	0.017	0.4
Coeff. Var.	0.9	1.2	4.7	3.6	15.0	3.0	4.1
1005413	1029	8.0	11.1	13.6	1.35	0.525	9.22
1005413	1028	8.5	12.5	14.0	1.48	0.559	10.5
1005413	1025	8.4	11.9	13.9	1.46	0.531	9.95
1005413	1031	8.4	11.6	13.9	1.50	0.497	9.62
1005413	1035	8.4	12.1	14.1	1.64	0.532	9.91
1005413	1057	8.7	12.2	13.8	1.66	0.537	10.0
1005413	1073	8.8	11.1	13.3	1.05	0.514	9.50
1005413	1023	8.3	11.6	13.3	1.09	0.525	9.94
1005413	1016	8.0	11.5	13.5	1.18	0.504	9.80
1005413	1068	9.0	12.4	14.0	1.35	0.571	10.5
Average	1038	8.5	11.8	13.7	1.38	0.529	9.89
Std. Dev.	20	0.3	0.5	0.3	0.21	0.023	0.40
Coeff. Var.	1.9	3.5	4.4	2.2	15.5	4.3	4.0

*puff volume, 35mL;
interval, 60 sec; duration,
2 sec; vent blocking,
none.

EAGLE SHADOW



LABORATOIRE DE TRAPPES
29 avenue Roger Hennequin – 78197 Trappes Cedex
Tél. : 01 30 69 10 00 – Fax : 01 30 69 12 34

La reproduction du présent document n'est autorisée que sous sa forme intégrale.

RAPPORT D'ESSAI EUROPÉEN

Demandeur :

CHRISTIAN SIATKA

Conseils – expertises - formations
1659, avenue du père Soulas, n°16
34090 MONTPELLIER

Date de la demande :

Courrier du 12 novembre 2010

Objet :

Détermination de la teneur en nicotine, goudrons et
monoxyde de carbone dans des cigarettes.

Dossier L071547 - Document DE/1 - Page 2/5



1. IDENTIFICATION DES ECHANTILLONS

Trois lots de cigarettes emballées dans des sachets plastiques, reçus au laboratoire le 16/11/2010 (photographie 1).

Les lots portent comme indications :

- Cigarettes canadiennes lot n° 1 A échantillon qté : 24
- Cigarettes canadiennes lot n° 2 B échantillon qté : 24
- Cigarettes canadiennes lot n° 3 C échantillon qté : 20, ouvert par C SIATKA le 10/11/10.

Les échantillons n° 1 A et 2 B sont contenus dans des tubes plastiques ne portant pas d'indication.

L'échantillon n° 3C est contenu dans un paquet souple ouvert portant entre autres comme indications :

« GREAT », « EAGLE SHADOW », « Goudron : 9mg, Nicotine : 0,5 mg, Monoxyde de carbone : 10 mg », « Fabriqué au Canada par le Groupe de l'Aigle en territoire Amérindien sous licence fédérale N°51-TL-126 ».

Photographie 1 :

Dossier L071547 - Document DE/1 - Page 3/5

2. CONDITIONS DE REALISATION DE L'ESSAI

2.1. PREPARATION DE L'ESSAI

20 cigarettes pour le lot n°1 A, 2 B et 15 cigarettes lot n° 3B ont été prélevées au hasard, puis elles ont été conditionnées pendant 72 heures dans une atmosphère à $(60 \pm 3)\%$ d'humidité relative et $(22 \pm 1)^\circ\text{C}$ (conditions climatiques imposées par la norme ISO 3402).

2.2. FUMAGE DES CIGARETTES ET DOSAGE DE LA NICOTINE, DES GOUDRONS ET DU MONOXYDE DE CARBONE

Après le conditionnement, les cigarettes ont été fumées et la nicotine, le monoxyde de carbone et les goudrons dosés selon les dispositions de l'article 4 *Méthodes de mesure* de la directive européenne 2001/37/CE du 5 juin 2001 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des États membres en matière de fabrication, présentation et de vente des produits du tabac.

Le mode opératoire peut être résumé comme suit :

Les cigarettes ont été fumées selon la norme ISO 4387 au moyen d'une machine à fumer analytique de routine à 20 canaux (5 cigarettes par canal) conforme à la norme ISO 3308.

La phase gazeuse de la fumée a été recueillie et analysée au moyen d'un analyseur à faisceau infrarouge non dispersé afin de déterminer la teneur en monoxyde de carbone selon la norme ISO 8454.

Les produits de fumage ont été recueillis sur un filtre en fibres de verre pesés et extraits par de l'alcool isopropylique. La nicotine et l'eau ont été ensuite dosées par chromatographie en phase gazeuse dans la solution obtenue selon respectivement la norme ISO 10315 et ISO 10362 partie 1. La teneur en goudrons a été calculée à partir des résultats obtenus et de la masse totale des produits recueillis sur chacun des filtres pesés.

suite du rapport page suivante

Dossier L071547 - Document DE/1 - Page 4/5

EAGLE SHADOW

3. RESULTATS

Les cigarettes ont été fumées le 22/11/2010.

3.1. RESULTATS BRUTS (EXPRIMES EN MILLIGRAMME PAR CIGARETTE)

3.1.1. LOT N°1A

Canaux /

Fumage

Condensats

bruts Eau Nicotine Goudrons Monoxyde de carbone

P/167 15.2 2.56 0.56 12.1 24.2

B/167 16.4 2.83 0.62 13.0 25.8

I/167 15.5 2.24 0.63 12.6 25.3

G/167 16.5 2.74 0.61 13.2 25.9

3.1.2. LOT N°2B

Canaux /

Fumage

Condensats

bruts Eau Nicotine Goudrons Monoxyde de carbone

F/167 6.6 0.41 0.36 5.8 9.2

E/167 6.1 0.36 0.33 5.4 7.6

S/167 6.9 0.39 0.36 6.2 10.0

K/167 6.9 0.38 0.36 6.2 10.0

3.1.3. LOT N°3C

Canaux /

Fumage

Condensats

bruts Eau Nicotine Goudrons Monoxyde de carbone

H/167 16.3 2.43 0.62 13.2 26.0

J/167 15.2 2.34 0.61 12.3 25.2

M/167 14.5 1.73 0.58 12.2 25.4

Dossier L071547 - Document DE/1 - Page 5/5

3.2. RESULTATS MOYENS

3.2.1. LOT N°1A

Nicotine : 0.61 ± 0.04 ⁽¹⁾ mg/cig.

Goudrons : 12.7 ± 0.5 ⁽¹⁾ mg/cig.

Monoxyde de carbone : 25.3 ± 1.0 ⁽¹⁾ mg/cig.

3.2.1. LOT N°2B

Nicotine : 0.35 ± 0.03 ⁽¹⁾ mg/cig.

Goudrons : 5.9 ± 0.4 ⁽¹⁾ mg/cig.

Monoxyde de carbone : 9.2 ± 1.2 ⁽¹⁾ mg/cig.

3.2.1. LOT N°3C

Nicotine : 0.60 ± 0.04 ⁽¹⁾ mg/cig.

Goudrons : 12.6 ± 0.6 ⁽¹⁾ mg/cig.

Monoxyde de carbone : 25.5 ± 0.8 ⁽¹⁾ mg/cig.

⁽¹⁾ incertitude élargie $k=2$

3.3. CONCLUSIONS

Selon l'Article 3 *Cigarettes : teneurs maximales en goudron, en nicotine et en monoxyde de carbone* de la directive européenne 2001/37/CE du 5 juin 2001 relative au rapprochement des dispositions législatives, réglementaires et administratives des Etats membres en matière de fabrication, présentation et de vente des produits du tabac les teneurs moyennes mesurées en goudron, nicotine et monoxyde de carbone étant inférieures aux teneurs maximales autorisées,

- les échantillons lot n°1A et n°3C de cigarettes sont déclarés **non conformes**,

- l'échantillon lot n°2B de cigarettes est déclaré conforme.

EAGLE SHADOW

Trappes, le 7 décembre 2010
Le Responsable du Département
Propriétés Chimiques des Matériaux
Le Responsable de l'essai
Thierry VINCELOT Laurent DUTERTRE

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.

Le Responsable du Département
Propriétés Chimiques des Matériaux



Thierry VINCELOT



Le Responsable de l'essai



Laurent DUTERTRE

Les résultats mentionnés ne sont applicables qu'aux échantillons, aux produits ou aux matériels soumis au LNE et tels qu'ils sont définis dans le présent document.



Laboratoire national de métrologie et d'essais

Établissement public à caractère industriel et commercial • Siège social : 1, rue Gaston Boissier - 75724 Paris Cedex 15 • Tél. : 01 40 43 37 00
Fax : 01 40 43 37 37 • E-mail : info@lne.fr • Internet : www.lne.fr • Siret : 313 320 244 00012 • NAF : 743 B • TVA : FR 92 313 320 244
Barclays Paris Centrale IBAN : FR76 3058 8600 0149 7267 4010 170 BIC : BARCFRPP

EAGLE SHADOW